ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

télévision

Question écrite n° 69942

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le développement de la diffusion de France 24 dans les pays du golfe. En effet, alors même que notre pays ne ménage pas ses efforts pour développer l'usage et l'enseignement du français dans cette partie du monde, où il bénéficie d'une image très positive et rayonnante par sa technologie, sa diplomatie et sa culture, France 24 est absente du paysage audiovisuel de nombreux pays du golfe. Cette absence, même si elle est tout de même rééquilibrée par la présence de TV5 Monde, mériterait d'être revue dans les années qui viennent, notamment dans le but de développer l'audience de la France et la francophonie. Il lui demande donc de préciser sa position sur cette question.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication rappelle que la réforme de l'audiovisuel extérieur, souhaitée par le Président de la République, a conduit à la création de la société holding Audiovisuel extérieur de la France (AEF) qui a France 24 et Radio France internationale (RFI) pour filiales et TV5Monde comme partenaire. Le Moyen-Orient est une zone prioritaire pour le groupe AEF et pour France 24 en particulier dont elle est une des zones de diffusion initiale. Dans ce cadre, s'agissant des pays du Golfe, les téléspectateurs d'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Émirats arabes unis, du Koweït, d'Oman et du Qatar ont la possibilité d'avoir accès au signal de France 24 en clair sur Nilesat, Arabsat Badr-4 et Hot Bird, par les bouquets payants offerts via les satellites OSN et ADD et, exclusivement pour Dubaï (Émirats arabes unis), par ADSL. France 24 est diffusée 24 heures sur 24, en français, en anglais et en arabe dix heures par jour. L'extension du canal arabe de quatre heures à dix heures par jour, qui a eu lieu en avril 2009, témoigne de la volonté d'AEF d'accroître la présence de la France sur cette zone. Par conséquent, le passage d'une émission du canal arabe 24 heures sur 24 serait décisif en termes d'audience pour France 24 (34 millions de foyers ont accès à France 24 au travers d'une diffusion 24 heures sur 24 au Maghreb et au Proche/Moyen-Orient selon AEF). En outre, un partenariat avec le Qatar pourrait voir le jour en vue de la création d'une radio francophone. Dans ce cadre, la diffusion en FM de Monte-Carlo Doualiya (MCD) pourrait être renforcée et des accords multimédia (mobile/Internet) pour la diffusion de RFI, de MCD et France 24 pourraient être établis. Enfin, RFI est diffusée par relais FM au Koweït (Koweït City) et MCD, qui est également diffusée au Koweït, l'est aussi à Bahreïn (Manama) et au Qatar (Doha).

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 69942
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE69942

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 980
Réponse publiée le : 25 mai 2010, page 5762